

**TRANSFORMER
LE LYCÉE
PROFESSIONNEL**

Les mobilités et l'ouverture à l'international dans la voie professionnelle

14 janvier 2020

**Agnès COURAUD, IEN anglais lettres
Evelyne DARD, IEN allemand lettres**



Les mobilités et l'ouverture à l'international dans la voie professionnelle

Point d'étape

- **Vademecum Mobilités dans la voie professionnelle**
 - Les axes qui contribuent à l'ouverture internationale et à la mobilité
 - L'action des inspecteurs au service des établissements et des équipes
 - Focale sur l'axe 3 : La mobilité dans les parcours de formation des élèves
 - Les compétences mises en œuvre dans un parcours de mobilité
- **PNF du 17 mars 2020 : Point d'étape des travaux du COPIL Mobilités**



- Développer la dimension internationale dans le parcours professionnel
- Encourager la mobilité de tous les personnels
- Valoriser la mobilité et la gestion des projets internationaux dans les RDV de carrière



axe 1
Piloter la stratégie d'ouverture internationale et européenne

- Connaître son environnement opérationnel
- Impulser et animer une politique d'ouverture
- Contribuer à une démarche qualité de l'établissement



La mobilité internationale et européenne dans la voie professionnelle

axe 4

Accompagner la formation des personnels

axe 2

S'organiser pour travailler en mode projet



- Impliquer l'élève dans la construction de son parcours
- Mettre en place des stratégies pédagogiques
- Valoriser la plus-value pour l'élève



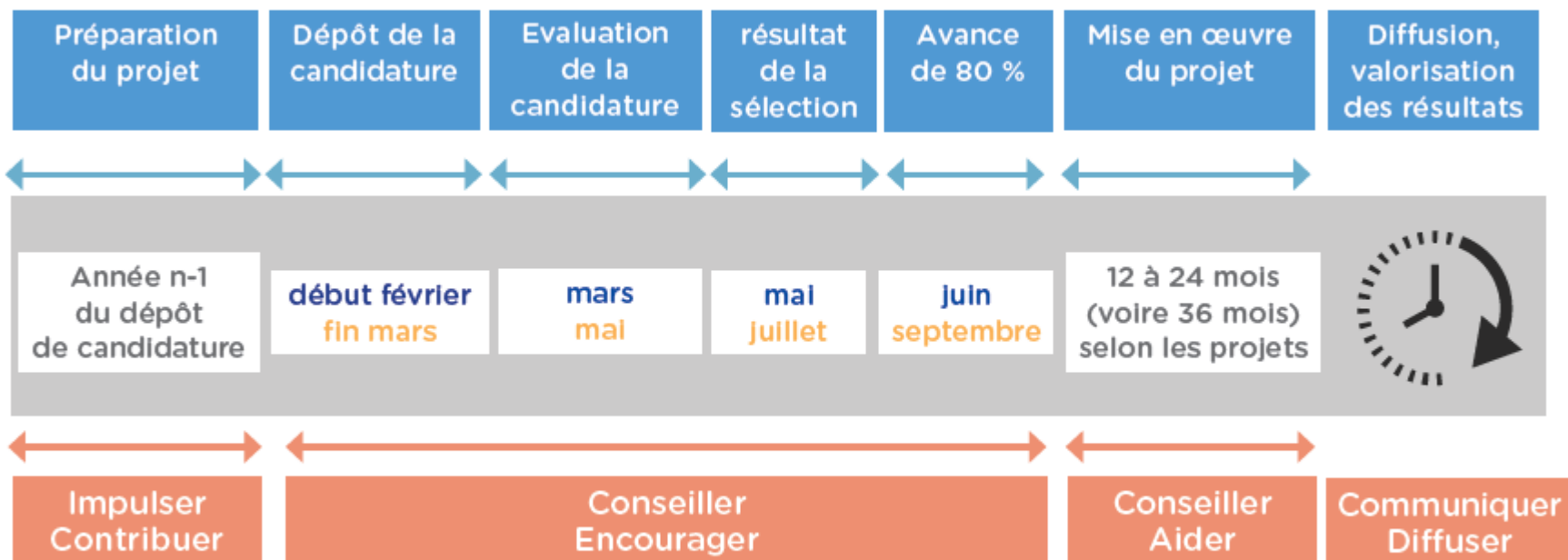
axe 3
Intégrer l'ouverture internationale dans le parcours de l'élève

- Définir le projet pour l'élève
- Identifier les différents acteurs
- Rechercher des financements

Source : Guide Mobilités internationales et européennes
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilités_internationales_et_européennes_1128463.pdf

L'action des inspecteurs en lien avec les IEN ET et la DAREIC

CALENDRIER D'UN PROJET ERASMUS +



RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INSPECTEUR

Source : Guide Erasmus Plus à l'intention des Inspecteurs de l'Education Nationale 1^{er} et 2nd degrés



- Valoriser l'implication de l'enseignant dans le projet d'ouverture dans le cadre des RDVC
- Repérer les compétences et expertises
- Identifier les besoins de formation individuelle, collective
- Informer sur les programmes de mobilité du personnel

Axe 4
Accompagner le personnel

- Impulser, accompagner l'établissement en tant qu'inspecteur référent

Axe 1
Piloter



- Accompagner les équipes à mettre en place les parcours
- Informer des dispositifs d'évaluation des mobilités
- Travailler avec les inspecteurs de filières afin de faciliter les évaluations certificatives à l'étranger

Axe 3
Intégrer les mobilités dans les parcours

Axe 2
Travailler en mode projet



- Identifier les besoins des équipes en termes de stratégies, ressources et expertise dans la conduite de projet

- Développer la dimension internationale dans le parcours professionnel
- Encourager la mobilité de tous les personnels
- Valoriser la mobilité et la gestion des projets internationaux dans les RDV de carrière

axe 1
Piloter la stratégie d'ouverture internationale et européenne

- Connaître son environnement opérationnel
- Impulser et animer une politique d'ouverture
- Contribuer à une démarche qualité de l'établissement

La mobilité internationale et européenne dans la voie professionnelle

axe 4
Accompagner la formation des personnels

axe 2
S'organiser pour travailler en mode projet

- Impliquer l'élève dans la construction de son parcours
- Mettre en place des stratégies pédagogiques
- Valoriser la plus-value pour l'élève

axe 3
Intégrer l'ouverture internationale dans le parcours de l'élève

- Définir le projet pour l'élève
- Identifier les différents acteurs
- Rechercher des financements

Source : Guide Mobilités internationales et européennes
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilités_internationales_et_européennes_1128463.pdf

Axe 3 :

1. Impliquer l'élève dans la construction de son parcours

- Mettre en place des parcours progressifs, sur les 3 ans de scolarité en lycée en vue de développer **une véritable culture de la mobilité**: des compétences et des savoir-être (employabilité, adaptabilité, ouverture d'esprit, ambition, esprit critique, interculturel, développement des compétences linguistiques, sociales et professionnelles)
- S'appuyer sur le volume horaire à la « consolidation des acquis, accompagnement personnalisé et aide à l'orientation », au module d'aide à l'insertion professionnelle et /ou de poursuite d'études en terminale et sur les marges horaires de l'établissement
- Favoriser la participation de l'élève à des actions éducatives à dimension européenne (Euroskills, Erasmusdays, journée de l'Europe, semaine des langues, semaine européenne des compétences professionnelles, journée découverte etc.)

Intégrer les mobilités dans les parcours de formation et dans les contenus d'enseignement

Mobilités et ouverture inscrites dans les programmes LV

■ Préambule:

Les langues vivantes contribuent à développer les compétences transversales dans le champ de « l'adaptabilité aux mobilités (géographiques et fonctionnelles). «C'est par leur caractère interculturel autant que par leur composante linguistique que les enseignements de LV entrent en jeu non seulement dans la préparation et la réussite des élèves à des fins d'apprentissage mais également dans l'éducation à la mobilité tout au long de la vie »

■ Objectifs

- Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité
- s'inscrit dans une démarche active et contextualisée. Cette démarche est au coeur des projets pédagogiques, disciplinaires ou interdisciplinaires
- Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité

Extraits du programme LV

■ De A1 à A2 :

• Situations du quotidien :

- *entrer en communication et interagir avec un interlocuteur étranger*
- *reconnaître et comprendre les grands traits civilisationnels, les principales caractéristiques géographiques (géographie physique, régions, grandes villes, climat), démographiques, culturelles, etc. du ou des pays de la langue étudiée ...*

• Contexte professionnel :

- *identifier les services de l'entreprise ou de la structure ;*
- *associer les personnels à leurs fonctions, par exemple dans un organigramme ;*
- *identifier et comprendre des consignes de sécurité ;*

■ De A2 à A2+/B1 :

• Situations du quotidien

- *comprendre les caractéristiques et usages de la vie quotidienne dans le(s) pays de la langue étudiée et en rendre compte brièvement ;*
- *reconnaître, comprendre, nommer et commenter brièvement les grands traits civilisationnels et les caractéristiques géographiques, démographiques, culturelles, etc. du ou des pays de la langue étudiée*

• Contexte professionnel

- *comprendre l'essentiel de documents à caractère technique ou commercial ;*
- *comprendre une offre d'emploi et y répondre en termes simples*
- *rendre compte de l'état d'avancement de son activité*

2- Mettre en place des stratégies pédagogiques

« Les professeurs de LV ont vocation à apporter leur concours, voire à prendre l'initiative dans la réalisation d'opérations ou actions transversales d'ouverture européenne ou internationale »

- Impulser des projets transdisciplinaires dans et hors section européenne, favoriser le co-enseignement et la co-intervention
- Travailler les complémentarités : mobilité découverte/formatrice/à visée certificative
- Développer la mise en œuvre du CCF en mobilité pour les enseignements professionnels.
 - Accompagner l'élève avant, pendant et après la mobilité (notamment travailler sur l'acquisition de compétences de médiation permettant à l'élève d'établir un échange dans un espace interculturel cf descripteurs CECRL)

3. Valoriser la plus-value pour l'élève.

- Valoriser les compétences développées
 - Unité Facultative de Mobilité « Mobilité Pro », Europass mobilité, sections européennes, attestation Europro, Azubi-bac pro,)
 - autres reconnaissances informelles (Erasmus Plus AKI, open badge, attestation de branches professionnelles)
- Inscrire le parcours de l'élève au service du chef d'œuvre
- Prendre part aux actions de valorisation et diffusion du projet

Valoriser la plus value pour l'élève

2014 : Création à titre expérimental en 2014, première session en 2015

- 4 000 candidats ont présenté cette épreuve en 2015, près de 6 000 en 2016, 7 000 en 2017

2019 : Création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation Mobilité Pro (à partir de la session 2021)

[BOEN n°35 du 26 septembre 2019](#)

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144923

- Etendue à une zone géographique élargie (hors Europe) pour l'ensemble des diplômes de la voie professionnelle (CAP, Baccalauréat professionnel, BMA, BP)

AKI : Valorisation des compétences développées lors des projets de mobilité

- démontrer que la mobilité internationale est un bon moyen de **développer ces compétences** ;
- aider les jeunes à mettre des mots sur leur expérience, à **identifier et valoriser les compétences transversales** développées lors des projets de mobilité ;
- faire comprendre aux **employeurs** que la **mobilité internationale** peut générer les compétences qu'ils recherchent ;
- expliquer comment ces compétences peuvent être utiles dans la vie professionnelle et dans la société.



AKI : Valorisation des compétences développées lors des projets de mobilité

> Ouverture d'esprit



Faire preuve de curiosité

- S'intéresser aux autres
- Se renseigner sur son environnement
- Comparer un nouvel environnement avec ce qu'on connaît déjà
- Aller vers l'inconnu

Respecter les opinions diverses

- Être à l'écoute des opinions de chacun
- Exposer ses idées sans les imposer
- Accepter toute opinion différente de la sienne
- Accepter la critique de façon constructive

Prendre la diversité en considération

- Avoir conscience de la diversité qui nous entoure
- S'intéresser aux autres dans leurs différences
- Partager ses différences avec les autres
- S'enrichir de la diversité

> Adaptation au changement



Aborder le changement

- Être ouvert au changement
- Comprendre les causes du changement
- Comprendre ce qu'on peut gagner ou perdre dans le changement
- Avoir un esprit critique face au changement

Ajuster sa façon d'agir face au changement

- Laisser la place à de nouveaux repères
- Changer ses façons de faire face au changement
- Se procurer les ressources nécessaires pour s'adapter
- S'adapter en gardant son efficacité

S'investir dans le changement

- Faire des propositions
- Apprendre de nouvelles tâches, technologies
- Être créatif
- Être à l'initiative de changement(s)

> Sens des relations interpersonnelles



Nouer des relations avec les autres

- Être à l'écoute des autres
- Se mettre à la place des autres pour comprendre ce qu'ils ressentent
- Choisir le mode de communication le plus approprié à son interlocuteur
- Communiquer facilement avec de nouvelles personnes

S'engager au sein d'un groupe

- Identifier les places et les rôles des membres du groupe
- Participer aux activités d'un groupe pour atteindre un but commun
- Apporter son aide aux membres du groupe
- Faire passer l'intérêt du groupe devant son propre intérêt

Développer sa faculté de réseautage

- S'intégrer à un réseau de contacts déjà existant
- Créer son propre réseau de contacts
- Entretenir son réseau de contacts via des rencontres ou les nouvelles technologies
- Élargir son réseau de contacts via des rencontres ou les nouvelles technologies

> Sens des responsabilités



Comprendre son environnement avant d'agir

- Comprendre ce qu'on attend de soi
- Prendre en compte les ressources et les contraintes de l'environnement
- Analyser une situation
- Bâtir un plan d'action

Agir avec respect vis-à-vis d'autrui

- Éviter de prendre des risques inconsidérés pour soi et les autres
- Savoir s'expliquer de ses actes et répondre de leur conséquences
- Partager la prise de décision avec les autres
- Encourager les décisions collectives

Résoudre des problèmes

- Trouver une solution à un problème
- Demander de l'aide si besoin
- Apprendre aux autres à résoudre des problèmes
- Anticiper les problèmes

> Confiance en Soi



Connaître ses forces et ses limites

- Avoir conscience de ses forces
- Reconnaître ses limites
- Tenter de dépasser ses limites
- Transformer ses limites en atouts

Prendre sa place

- Observer son environnement afin d'agir au mieux
- Se positionner dans un groupe en fonction de ses capacités
- Affirmer ses choix et ses opinions
- S'exprimer sans se sentir déstabilisé par la critique

Développer sa capacité à agir

- S'interroger sur ce qu'il est possible de faire
- Prendre des initiatives
- Relever un défi
- Chercher les moyens de rebondir en cas d'échec

Un Cadre de Référence Pour les Approches Plurielles des Langues et Cultures CARAP

■ Un référentiel qui propose:

- des compétences à la construction desquelles il est possible de contribuer grâce aux approches plurielles
- un ensemble structuré et (partiellement) hiérarchisé de ressources* participant selon des combinaisons sans cesse différentes (selon la tâche et la situation) à la mise en œuvre de compétences spécifiques qu'il est possible de les travailler en tant que telles dans la classe.

*Ressources = capacités, dispositions, ou encore connaissances ou composantes

Un Cadre de Référence Pour les Approches Plurielles des Langues et Cultures

CARAP

C1
Compétence à gérer la communication linguistique et culturelle en contexte d'altérité

C2
Compétence de construction et d'élargissement d'un répertoire linguistique et culturel pluriel

C3
Compétence de décentration

C1.1
Compétence de résolution des conflits / obstacles / malentendus

C1.2
Compétence de négociation

C2.1
Compétence à tirer profit de ses propres expériences interculturelles / interlinguistiques

C2.2
Compétence à mettre en œuvre, en contexte d'altérité, des démarches d'apprentissage plus systématiques, plus contrôlées

C4
Compétence à donner du sens à des éléments linguistiques et/ou culturels non familiers

C5
Compétence de distanciation

C1.3
Compétence de médiation

C1.4
Compétence d'adaptation

C6
Compétence à analyser de façon critique la situation et les activités (communicatives et/ou d'apprentissage) dans lesquelles on est engagé

C7
Compétence de reconnaissance de l'Autre, de l'altérité

Tableau des compétences globales

CARAP : exemples de ressources

■ Section VIII
Cultures :
caractéristiques
générales
p. 31

K 8	Avoir des connaissances à propos °de ce que sont les cultures / de leur fonctionnement°
K 8.1	Savoir qu'une culture est un ensemble °de pratiques / de représentations / de valeurs° de toutes sortes partagé (partiellement du moins) par ses membres
K 8.2	Savoir qu'il existe plusieurs cultures plus ou moins différentes
K 8.3	Savoir que les systèmes culturels °sont complexes / se manifestent dans divers domaines {interaction sociale, relation avec l'environnement, connaissances sur la réalité, langue, manières de table, ...}°
K 8.4	Savoir que dans chaque culture les acteurs définissent °des règles / normes / valeurs° (partiellement) spécifiques concernant °les pratiques sociales / les comportements°
K 8.4.1	Connaitre quelques °règles / normes / valeurs° relatives aux pratiques sociales d'autres cultures dans certains domaines {salutations, besoins quotidiens, sexualité, mort, etc.}
K 8.4.2	Savoir que certaines de ces normes peuvent constituer des tabous

CARAP : exemples de ressources

■ Section X
Cultures et relations
interculturelles
p. 33

K 10.4	Savoir que les relations et la communication interculturelles sont influencées par les °connaissances / représentations° que l'on a des autres cultures et que les autres ont de notre propre culture
K 10.4.1	Savoir que les connaissances qu'on a des cultures comportent souvent des aspects stéréotypés <manière simplifiée et parfois utile d'appréhender un aspect de la réalité, avec danger d'excès de simplification et de généralisation>
K 10.4.2	Connaitre quelques stéréotypes d'origine culturelle qui peuvent influencer sur les relations et la communication interculturelles
K 10.4.3	Savoir qu'il y a des préjugés culturels
K 10.4.3.1	Connaitre quelques exemples de °préjugés / malentendus° d'origine culturelle (en particulier à propos des cultures de communautés dont on apprend la langue)

Documents de référence

- https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilitees_internationales_et_europeennes_1128463.pdf
- [CECR : volume complémentaire édité en septembre 2017 et publié sur Educsol en février 2018](#)
- [CARAP : Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures](#)
- <https://www.aki-mobility.org/fr/projet/>